

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux **Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston** 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston

Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Solicitation No N° de l'invitation Date		
E6TOR-16RM03/C 2018-01-28		
client GETS	GETS Ref. No N° de réf. de SEAG	
PW-\$	PW-\$KIN-900-7435	
N° CCC - FMS No.	./N° VI	ME
ation prend	F	Fime Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
	•	
uestions à:	Buy kin ⁹	yer ld - ld de l'acheteur
FAX	FAX No N° de FAX	
545-8083 () (613)545-8067		-8067
nstruction: truction: D GOVERNMEN'	T SER	RVICES CANADA

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature **Date**



File No. - N° du dossier KIN-7-48004

TABLE DES MATIÈRES

PARII	E 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX	3
1.1	INTRODUCTION	
1.2 1.3	SOMMAIRE	
_	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
2.1	PRÉSENTATION DES OFFRES	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	4
2.4	LOIS APPLICABLES	
PARTI	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
PARTI	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTI	E 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	8
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS PLÉMENTAIRES	0
	E 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	
A. OF	FRE À COMMANDES	
6.1	OFFRE	
6.2 6.3	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
6.4	Durée de l'Offre à Commandes	
6.5	Responsables	
6.6	UTILISATEURS DÉSIGNÉS	
6.7 6.8	PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	
6.9	LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	
6.10		
6.11	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.12		
B. CL	LAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
6.1	BESOIN	
6.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.3 6.4	DURÉE DU CONTRATPAIEMENT	
6.5	PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DE FACTURES — COMMANDE SUBSÉQUENTE	
6.6	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	
6.8	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	14

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

E6TOR-16RM03

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

ANNEXE « A »	
BESOIN	15
ANNEXE « B »	16
BASE DE PAIEMENT	16
(ATTACHE ELECTRONIQUEMENT)	16
ANNEXE « C » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	17
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	17

E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ KIN900 \end{array}$

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC: Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés: Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir: Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent : 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables; 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une

commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent de Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

1.2.1 Fournir, livrer et installer, sur demande, divers produits de construction et produits en bois d'oeuvre qui sont détaillés à l'annexe B au Détachement des opérations immobilières à la Parcs Canada Région de l'Ontario

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du date d'issu au 28 fevrier 2019.

Le Canada a l'intention d'émettre jusqu'à quatre (4) offres à commandes pour ce besoin.

1.2.2 Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nordaméricain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

ld de l'acheteur - Buyer ID KIN900

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006</u> (2017-04-27) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2006</u>, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas

N° de l'invitation - Solicitation No. E6TOR-16RM03/C

N° de réf. du client - Client Ref. No.

E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

KIN-7-48004

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN900

File No. - N° du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: une (1) copie papier. En plus de la copie papier, TPSGC demande aux offrants d'envoyer

une copie électronique du ou des dossiers en format Excel par courriel à l'adresse

suivante: Kingston.procurement@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Section II: attestations (un copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

* Les offrants peuvent soumettre une offre pour une (1) ou plusieurs des régions suivantes.

Région #1 Ontario nord - Pukaskwa National Park

Région # 2 Kingston, Ottawa, Prescott

Région #3 - Peterborough / Midland

Région # 4 - Tobermory / Bruce Peninsula

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-

pwgsc.gc.ca/ecologisationgreening/

achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double

E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN900

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec Pièce jointe 1 a Annexe B. Le montant total de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

- 1. Copir papier : une (1) copie papier doit être soumise avant la date et l'heure indiquées à la page 1 de la demande d'offre permanente.
- **2.** Copie électronique : en plus de la copie papier, TPSGC requiert des fournisseurs qu'ils envoient une copie électronique sous forme de fichier en format Excel, par courriel à l,adresse suivante : kingston.procurement@pwgsc.gc.ca

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C» Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C» Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004 ld de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation financière

4.1.1.1 Critères financiers obligatoires

- a) Pour chaque région, le prix doit être indiqué pour tous les numéros d'article dans la Base de tarification A et un montant du pourcentage de l'escompte doit être indiqué dans la Base de tarification B et C.
- b) Les offres doivent être soumises conformément à la pièce jointe 1 à la Annexe B et ne doivent contenir aucune modification aux sections préimprimées ou préécrites.

4.1.1.2 Évaluation du prix

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

Pour chaque région, les prix calculés de tous les articles de l'initiateur à prix de base « A » et « B » dans la pièce jointe 1 à la Annexe B seront calculés en multipliant les chiffres d'utilisation estimée par le prix offert par les offrants en vue de calculer le prix total de chaque article.

Les prix calculés seront additionnés pour calculer le prix évalué de l'offrant pour chaque région.

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Clause du Guide des CCUA M0069T (2007-05-25), Méthode de sélection.

N° de l'invitation - Solicitation No. E6TOR-16RM03/C N° de réf. du client - Client Ref. No. E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du

E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 6.1 Offre
- 6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».
- 6.2 Exigences relatives à la sécurité
- **6.2.1** L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2005</u> (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe C. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

N° de l'invitation - Solicitation No. E6TOR-16RM03/C

N° de réf. du client - Client Ref. No. E6TOR-16RM03

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

KIN900 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

• Premier trimestre : du 1er mars au 31 mai;

- Deuxième trimestre : du 1 juin au 31 aout;
- Troisième trimestre : du 1er septembre au 30 novembre;
- Quatrième trimestre : du 1er decembre au 28 fevrier.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les dix (10) jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus du 1 mars 2018 au 28 fevrier 2019 inclusivement.

6.4.2 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Chris Emmons Title: Supply Specialist

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Directorate: Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd Floor Kingston, Ontario K7L 1X3

Telephone: 613-545-8083 Facsimile: 613-545-8067

E-mail address: chris.emmons@pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

E6TOR-16RM03

File No. - N° du dossier KIN-7-48004 Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

N° de la modif - Amd. No.

6.5.3	Représentant de l'offrant
liées au	u contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.
caure c	rune commande subsequente à rome à commandes, il est responsable de toutes les questions

Nom:
Telephone:
Facsimile:
E-mail address:

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Parcs Canada Région de l'Ontario.

6.7 Procédures pour les commandes

L'offrant doit accuser réception de chaque commande au plus tard le jour ouvrable suivant la réception de la commande subséquente.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser _____ \$ (taxes applicables incluses).

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales <u>2005</u> (2017-06-21) Conditions générales offres à commandes biens ou services;
- d) les conditions générales <u>2010A</u> (2016-04-04), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- e) I'Annexe A, Besoin;
- f) I'Annexe B, Base de paiement;

N° de l'invitation - Solicitation No. E6TOR-16RM03/C N° de réf. du client - Client Ref. No. E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

g) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer au moment de l'émission de l'offre)

6.11 Attestations et renseignements supplémentaires

6.11.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, <u>2010A</u> ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.3.2 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP).

E6TOR-16RM03

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

ld de l'acheteur - Buyer ID KIN900

KIN900 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement - prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans l'annexe B. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux

6.4.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2017-08-17) Limite de prix

6.4.3 Modalités de paiement

Clause du Guide des CCUA H1000C (2011-05-16), Paiement unique

6.5 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard :
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);

6.6 Instructions pour la facturation

 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit:

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparait à la page 1 du contrat pour attestation et paiement
- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé Responsables du contrat.

6.7 Assurances - aucune exigence particulière

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. E6TOR-16RM03/C \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. E6TOR-16RM03 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\label{eq:file_No.-No} \mbox{File No. - No du dossier} \\ KIN-7-48004$

6.8 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA <u>B2004C</u> (2006-06-16), Bois – estampillage de la classe Clause du Guide des CCUA <u>A9062C</u> (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

ANNEXE « A » BESOIN

Général

La fourniture, la livraison et le déchargement de divers bois d'œuvre et produits de construction, tel que décrit à l'annexe B, Base de paiement au Parcs Canada Région de l'Ontario, au fur et à mesure des besoins.

LIVRAISON

Toutes les livraisons doivent être coordonnées avec le chargé de projet ou son représentant.

Région #1 Northern Ontario - Pukaskwa National Park

Pukaskwa National Park Heron Bay, ON P0T 1R0

Région # 2 Kingston, Smith Falls, Prescott

Fort Wellington Parks Canada 370 Vankoughnet St Prescott ON K0E 1T0

Rideau Canal 34 Beckwith Street South Smiths Falls ON K7A 2A8

Thousand Island National Park 1088 Thousand Islands Parkway, Mallorytown, ON K0E 1R0

Région #3 - Peterborough / Midland

Georgian Bay Islands National Park 2611 Honey Harbour Rd., Muskoka Rd. 5, Honey Harbour, ON. P0E 1E0

Trent Severn Waterway 2155 Ashburnham Drive Peterborough Ontario K9L 1P8

Région # 4 - Tobermory / Bruce Peninsula

Fanthom Five National Marine Park Chi sin tib dek Rd, Tobermory, ON N0H 2R0

Bruce Peninsula National Park 469 Cyprus Lake Rd, Tobermory, ON N0H 2R0

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT

(Attaché électroniquement)

Conformément à la pièce jointe 1 de l'annexe «B» Base de paiement, les prix unitaires fermes, tout compris (TVH exclue) en dollars canadiens, les taxes applicables en sus des prix indiqués dans les présentes et doivent figurer sur chaque facture séparément. Livraison Incoterms 2000 "DDP rendu droits acquittés" et les droits de douane sont inclus.

La liste des articles est une liste du bois d'oeuvre et des matériaux de construction qui peuvent être achetés dans le cadre de l'offre à commandes. La liste n'est pas exhaustive et les articles de même nature qui ne sont pas énumérés dans la présente peuvent être commandés dans le cadre des offres à commandes aux rabais offerts ci-dessous.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-7-48004

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants
() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. E6TOR-16RM03/C \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. E6TOR-16RM03 N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN900 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossiei KIN-7-48004